



Sophie Wilmès
Ministre des Affaires étrangères
Cabinet de Sophie Wilmès
Egmont I · Rue des Petits Carmes, 15
1000 Bruxelles
+32(0)2 501 38 55
+32(0)2 501 86 33
sophie.wilmes@diplobel.fed.be

Le 25 octobre 2021

Madame la Ministre,

Vous avez certainement appris, grâce aux médias internationaux, que de violentes attaques sporadiques ont été perpétrées par des musulmans radicaux pendant les festivités de Durga Puja, principale célébration rituelle des hindous bengalis. Ces attaques ont touché des temples, des divinités, des festivals, des entreprises et des particuliers hindous au Bangladesh. Neuf personnes ont perdu la vie et quatre femmes, dont une petite fille de dix ans décédée depuis, ont été violées.

Les agressions dont sont victimes les minorités du Bangladesh existent depuis des décennies, mais l'absence de véritable protection des minorités par le gouvernement bangladais et de véritable justice permettant de punir les coupables semble encourager ces extrémistes violents. Dans certains cas, il a même été prouvé que les gouvernements en place apportaient leur soutien à ces incidents. La réticence institutionnelle à protéger les minorités du pays pourrait être considérée comme une « violation flagrante des droits humains ». Ces faits sont parfaitement documentés dans des centaines, voire des milliers de rapports rédigés par des associations de protection des droits humains réputées, des médias internationaux ainsi que par les minorités du Bangladesh elles-mêmes.



Au nom des communautés hindoues de Belgique, nous exprimons notre désarroi et notre consternation face aux actions violentes perpétrées à l'encontre de nos frères et sœurs du Bangladesh.

Nous appelons votre gouvernement à faire pression sur le gouvernement du Bangladesh pour qu'il prenne les mesures nécessaires afin de corriger la situation, respecter les droits humains et éviter ainsi les éventuelles sanctions économiques et politiques que pourraient lui infliger l'Union européenne, le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et d'autres grands pays du monde.

De plus, nous demandons à votre gouvernement d'astreindre le Bangladesh à prendre les mesures concrètes suivantes pour protéger ses minorités :

1. Installer une protection policière permanente dans tous les principaux lieux de culte hindous, les centres communautaires et les quartiers majoritairement occupés par des minorités ;
2. Garantir que les auteurs sont sévèrement punis grâce à une justice stricte ;
3. Indemniser les familles de celles et ceux qui ont perdu leurs proches et les personnes qui ont été blessées physiquement par ces atrocités ;
4. Aider les communautés hindoues à reconstruire leurs lieux de culte et leurs propriétés ;
5. Constituer une force de police de réaction rapide pour la protection des minorités, capable d'intervenir immédiatement sur les sites exposés aux émeutes.



Le cycle de violences et d'abus réguliers subi par les minorités et l'absence de protection par le gouvernement doivent prendre fin et les responsables de ces violences doivent être traduits en justice.

Les minorités du Bangladesh sont persécutées depuis soixante ans par les fondamentalistes musulmans et les gouvernements tenant un discours intégriste. Face à cette situation, nous devons clamer haut et fort : ça suffit ! Il est temps que la communauté internationale lutte contre la situation désastreuse des droits de l'homme au Bangladesh et fasse respecter les valeurs et la dignité humaines.

Nous vous remercions de prendre ce sujet au sérieux et de défendre les droits humains dans le monde entier.

Cordialement,



Rabindra Singh

Président,

Forum hindou de Belgique

Avenue d'Auderghem 197

1040 Bruxelles

Belgique

hindu-forum.be

Manik Paul

Directeur général

HRCBM-EU, ONG dotée du statut

consultatif spécial de l'ECOSOC

des Nations unies,

58, bd Louis Schmidt

1040 Bruxelles, Belgique

Site : hrcbm.org

Tél. : 0032 494 721 934.